



Préambule

Madame, Monsieur,

La NZZ titrait il y a peu, « La culture a le COVID long ». En effet, la création artistique et la vie culturelle ont repris de manière intense et l'on s'en réjouit. Toutefois, toutes et tous n'ont pas pu retrouver l'entier de leurs activités et c'est pour cette raison que plusieurs dispositifs de soutien sont encore à leur disposition, des bourses de recherche en passant par les indemnités et les aides d'urgence ou encore les projets de transformation.

Nous avons souhaité par ailleurs vous informer de très nombreux appels à projets qui permettront à des projets variés de voir le jour. Et si 2025 semble encore loin, le projet de La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse a été présenté aux médias et au milieu culturel afin d'esquisser ses pourtours. Enfin, l'étude de la CORODIS marque une prise de conscience importante sur le fonctionnement de l'écosystème du théâtre et de la danse, celui-ci ayant malheureusement favorisé la précarité des actrices et acteurs culturels. Il s'agira donc de faire évoluer les dispositifs !

Du côté du patrimoine, une foule d'événements attendent le public : exposition sur les sceaux du XIIIe siècle, village celtique, visite de la Grotte de Contencher et les Journées européennes du patrimoine !

Bonne lecture et surtout un bon été culturel !

Marie-Thérèse Bonadonna
Cheffe du service de la culture

Service de la culture – direction

COVID-19 : Soutiens COVID

Bourses de recherche

15 bourses de recherche de 10'000 francs sont mises au concours par le service de la culture du canton de Neuchâtel afin de soutenir 5 projets dans le domaine des arts visuels, 5 projets dans le domaine des musiques et 5 projets dans le domaine des arts de la scène et du spectacle vivant.

Les demandes peuvent être déposées jusqu'au **6 juillet 2022**.

Indemnisations

La dernière période ouverte pour les indemnisations couvre les dommages survenus entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2022. Les entreprises culturelles, de même que les actrices et acteurs culturels, peuvent déposer leur demande jusqu'au **31 juillet 2022**.

Projets de transformation

Jusqu'au 30 novembre 2022, les entreprises culturelles peuvent demander des contributions pour des projets dits de transformation.

Durant l'année 2022, les structures et institutions culturelles sont particulièrement encouragées à déposer des projets de transformation qui visent la solidification et la continuité de l'activité culturelle, le développement ou le renforcement d'outils, de techniques ou de stratégies qui visent la reconquête du public, l'expérimentation de nouveaux formats et la mutualisation des ressources et des compétences.

Le prochain délai pour le dépôt des demandes est fixé au **14 août 2022**.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les pages COVID-19 du service de la culture : www.ne.ch/autorites/DESC/SCNE/Pages/COVID-19.aspx

La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2025 : les contours d'une année exceptionnelle



La Chaux-de-Fonds, ville candidate à Capitale culturelle suisse 2025, a dévoilé lundi 20 juin les premiers contours des festivités. Le projet place les artistes, les actrices et les acteurs culturels au

centre de la programmation. Il favorise les échanges avec la diversité des arts et des cultures suisses.

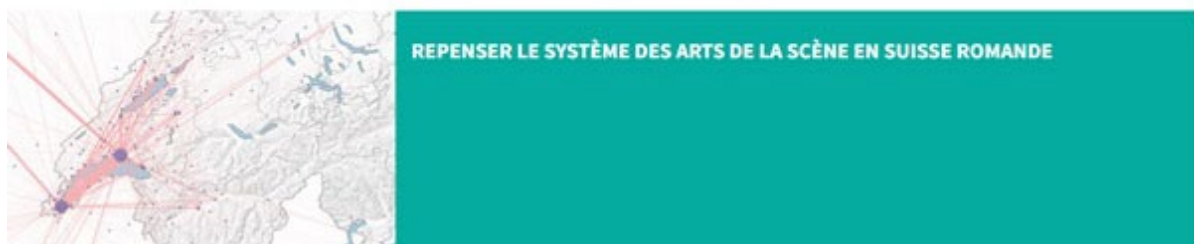
L'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse, soutenue par la Ville de La Chaux-de-Fonds et le Canton de Neuchâtel, prépare une manifestation chaleureuse, authentique et ambitieuse.

À l'occasion de cette conférence de presse, un clip réalisé par le Chaux-de-Fonnier Arthur Henry illustre la richesse de la vie culturelle à La Chaux-de-Fonds. Une vidéo à découvrir ici :

<https://youtu.be/tK5-xWD5SHw>

Toutes les informations sur : <https://ccs2300.ch/>

Corodis : publication d'une étude sur le système des arts de la scène en Suisse romande.



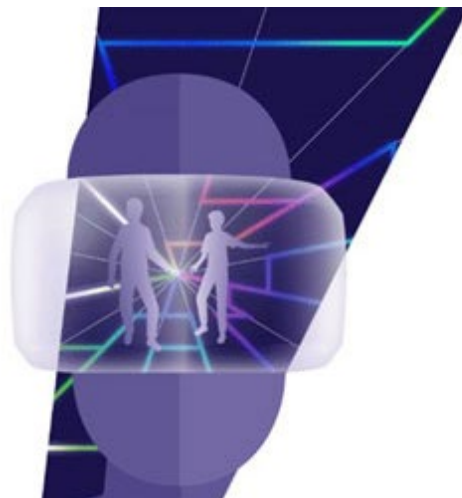
En septembre 2020, la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) a confié à Corodis un mandat d'étude sur le fonctionnement du système des arts de la scène en Suisse romande.

Cette étude visait notamment à élaborer des recommandations auprès des parties prenantes concernées pour réduire notamment les tendances à la précarisation des artistes, à une certaine forme de surproduction et aux difficultés de circulation des œuvres. Menée en 2021 et 2022, elle s'est basée sur des données de l'Office fédéral de statistiques (OFS), une vingtaine d'entretiens et des questionnaires en ligne envoyés aux troupes de théâtre et aux compagnies de danse. Les résultats de cette étude ont été diffusés à la fin du mois de juin 2022.

[En savoir plus](#)

Cinéforum : soutien aux expériences numériques

CINÉFORUM
10^{ans} Fondation romande
pour le cinéma



Cinéforum met au concours plusieurs bourses afin de soutenir les expériences numériques.

Ce dispositif est destiné aux œuvres prenant en compte les actions des spectatrices et des spectateurs, que ce soit pour changer le point de vue (par exemple films immersifs à 360°), influencer des récits (films interactifs), ou toute autre forme d'interaction. Les supports soutenus vont des écrans traditionnels aux nouveaux dispositifs de réalité étendue (XR, soit VR, AR ou MR), ou multiple dans le cas des projets transmédia.

Sont mises au concours :

- 4 bourses pour l'écriture et les recherches (artistiques, techniques, prototypes, etc.) de CHF 25 000.- chacune
- 2 bourses pour la réalisation de CHF 175 000.- chacune (100 000.- de Cinéforum et 75 000.- de la SRG SSR)

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au **29 août 2022**.

[En savoir plus](#)

De la scène à l'écran : appel à projets 2021-2022



Placé sous l'égide de l'association « De la scène à l'écran », constituée par la RTS, la Société Suisse des Auteurs (SSA), Suissimage et l'Association romande de la Production Audiovisuelle (AROPA), le Fonds pour l'adaptation audiovisuelle du spectacle vivant en Suisse lance pour la 4e édition un appel à projets pour encourager et soutenir la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles nouvelles qui intègrent la captation de spectacles vivants représentés sur les scènes en Suisse dans les domaines du théâtre, danse, dramatico-musical, marionnettes, mime, magie, cirque - à l'exception de l'humour, de la musique classique et de l'opéra.

L'œuvre audiovisuelle doit inclure une valeur artistique ajoutée dans la réalisation et la narration, pouvant être ainsi considérée comme une véritable « récréation ».

Le dépôt des dossiers est fixé au 9 septembre 2022.

[En savoir plus](#)

Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers



le site de l'Arc jurassien franco-suisse

Afin de mieux soutenir les coopérations de proximité, Arcjurassien.org (anciennement Conférence TransJurassienne) a créé en 2017 un "Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers" (FPPT). Le FPPT permet d'apporter un soutien financier à des petits projets locaux à portée transfrontalière déployant leurs effets dans l'Arc jurassien franco-suisse, notamment pour des projets associatifs, culturels, musicaux, sportifs, éducatifs ou solidaires.

Le prochain délai de dépôt des dossiers a été fixé au 31 octobre 2022.

[En savoir plus](#)

Intereg France-Suisse : Lancement officiel de la sixième période de soutien aux projets de coopérations transfrontalières



Suite à son adoption par la Commission européenne, le programme Interreg France-Suisse 2021-2027 a été lancé officiellement le jeudi 9 juin 2022 à Arc-et-Senans (Doubs, France).

Dans le contexte actuel des relations Suisse-Europe, le lancement de ce programme auquel la Suisse et les cantons romands participent pleinement aux côtés des partenaires français est un élément important pour le maintien et le renforcement des coopérations transfrontalières franco-suisse.

Dans ce cadre, le programme Intereg soutient des projets de coopération transfrontalière, notamment dans le domaine de la culture. L'appel à candidatures est ouvert les actrices et tous les acteurs intéressés à s'engager dans un projet transfrontalier franco-suisse peuvent déposer leur proposition sur www.interreg-francesuisse.eu

[En savoir plus](#)

Carte Culture Caritas



CarteCulture
Canton Neuchâtel

La CarteCulture de Caritas permet aux personnes défavorisées de bénéficier de 70% de réduction sur les événements culturels, les formations et les cours de sport. Les personnes de tout âge pouvant démontrer qu'elles vivent au-dessous ou au seuil de pauvreté défini selon les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) ont droit à la CarteCulture.

Plus de 120 000 personnes possèdent déjà la CarteCulture. L'idée a convaincu plus de 3 600 partenaires dans toute la Suisse.

Plus d'informations et aperçu des offres dans le canton de Neuchâtel sur www.carteculture.ch

Archives de l'État

« Sceaux du XIII^e siècle. Images politiques et sociales de Neuchâtel au Moyen Âge » : la nouvelle exposition des AEN, en partenariat avec l'Université de Fribourg



Bulle en plomb du pape Grégoire IX, de 1232, ornée des visages des saints Pierre et Paul. Elle témoigne d'une intervention de Rome en faveur de l'abbaye de Cerlier, mais également de la circulation des marchandises : les lacs de soie qui l'attachent au document viennent d'Orient.

Longtemps accolés à l'étude héraldique, les sceaux sont en fait un matériau d'une incroyable richesse pour l'histoire politique et sociale, pour l'iconographie et pour bien d'autres domaines encore. Grâce à un fructueux partenariat, des étudiants de l'Université de Fribourg ont créé et monté une exposition consacrée aux sceaux neuchâtelois du XIII^e siècle : on y découvre les sceaux d'un marchand florentin, de la dame de Neuchâtel ou encore une bulle pontificale, analysés comme autant de reflets de la société médiévale.

Présentée entre juin et octobre aux Archives de l'État de Neuchâtel, cette exposition sera également montée à l'Université de Fribourg l'hiver prochain.

[En savoir plus](#)

Laténium

Village Celtique : 12.07 – 11.08.2022



Forger, tisser, façonner au bord du lac face au majestueux panorama des Alpes, voici un échantillon du programme estival que le Laténium vous propose dans son parc archéologique du 12.07 au 11.08 2022.

Présentant différents savoir-faire, les artisans du village vous invitent à les rejoindre et à participer aux diverses activités tous les après-midis de 13h30 à 16h30, pour une parenthèse celtique hors du temps, qui convie tant les petits que les grands.

En lien avec l'exposition temporaire, « Entre deux eaux, La Tène, lieu de mémoire » et le renouvellement du secteur « Les Celtes de la Tène » dans l'exposition permanente, le village celtique permet au public de découvrir les techniques anciennes, en partageant des moments inoubliables dans un cadre idyllique.

[*En savoir plus*](#)

Patrimoine et archéologie

Journées européennes du patrimoine 2022



Les 10 et 11 septembre 2022 dans toute la Suisse, les Journées européennes du patrimoine inviteront le public à un voyage à travers différentes époques. Cette 29e édition sera placée sous le thème « Freizeit – Temps libre – Tempo libero – Temps liber » et braquera ses projecteurs sur des lieux d'art, de délasserment et de sport.

Le canton de Neuchâtel prépare un programme comprenant 17 visites permettant d'explorer le patrimoine matériel ou immatériel en lien avec les loisirs.

[En savoir plus](#)

Appels à projets et échéances

Soutien à l'édition et à la publication : 15 août 2022

Soutien aux projets dans le domaine de la musique : 29 août 2022

Soutien aux projets dans le domaine des arts de la scène et du spectacle vivant : 17 octobre 2022

COVID-19 :

Bourses de recherche : 4 juillet 2022

Indemnisation des entreprises culturelles : 31 juillet 2022

Indemnisation des actrices et acteurs culturels : 31 juillet 2022

Projets de transformation : 14 août 2022



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

Service.Culture@ne.ch